

Tintigny, le 26 mars 2021

Commune de Tintigny

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 25 mars 2021

-- Rapport annuel --

En raison de la pandémie du COVID-19, l'organisation de cette réunion de CLDR nécessitant des mesures particulières, la réunion physique n'a pu se tenir. Afin de limiter le délai d'approbation du rapport annuel DR 2020, les membres de CLDR ont été invités à approuver celui-ci par email.

→ Après vérification des retours par courriers ou emails (13 réponses en date du 26/03/2021), la CLDR marque son accord à l'unanimité sur le rapport annuel 2020. Une prochaine réunion de CLDR sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

LISTE DES RÉPONDANTS POUR LA VALIDATION DU RA 2020

MEMBRES DE LA CLDR (13) :

Titre	PRENOM	NOM	Approuve	N'approuve pas
M.	Nicolas	Ancion	X	
Mme.	Amandine	Coudron	X	
Mme.	Marie Claire	Delcourt	X	
M.	Jean-François	Dricot	X	
Mme.	Michèle	Egedy	X	
Mme.	Françoise	Feldmann	X	
Mme.	Céline	Genin	X	
Mme	Julie	Goffin	X	
Mme.	Pascaline	Molitor	X	
M.	Jean-Louis	Nizet	X	
M.	Benoit	Piedboeuf	X	
Mme.	Marie	Tillière	X	
Mme.	Sandra	Waegemans	X	

Bien qu'ils valident le rapport annuel 2020, certains membres avaient quelques remarques/questions à ce sujet.

- *Est-il normal que ne figurent dans cette présentation que les annexes ? Sans texte introductif ?*
Oui, c'est tout à fait normal. Il s'agit d'un document de travail pour l'Administration. Lorsque la Commune le transmet à l'Administration, elle ajoute un texte explicatif aux annexes.
- *Ce document fait le point sur les projets du précédent PCDR, finalisés ou toujours en cours, et non pas sur l'élaboration du nouveau PCDR qui fut l'objet de nos réunions.* Oui, le rapport

annuel ne concerne que les opérations de développement rural déjà approuvées par le Gouvernement.

Alexandra Thiry et Nicolas Lecuire,
Agents de développement FRW